

Sauvegarder le registre de Windows 2000

Date de dernière mise à jour : 27/06/2007 à 19:36

Source : <http://www.vulgarisation-informatique.com/faq-327--sauvegarder-base-registres.php>.

Distribution interdite sans accord écrit d'Anthony ROSSETTO (<http://www.vulgarisation-informatique.com/contact.php>)

Le registre de Windows 2000 est indispensable au bon fonctionnement du système. Il est nécessaire une fois votre configuration matérielle stable d'en effectuer une sauvegarde. Je vais vous présenter deux méthodes pour réaliser cette sauvegarde. La première utilise la disquette de réparation d'urgence et doit être renouvelée chaque fois que votre configuration matérielle change ; la deuxième utilise la sauvegarde des données sur l'état du système et doit plutôt être effectuée une fois que votre système est totalement installé (périphériques, services, comptes...).

Pour ce qui est de la sauvegarde des données sur l'état du système qui permet de sauvegarder en une seule fois les fichiers de configuration du Registre et des fichiers d'amorçage, dont les fichiers système :

- Cliquez sur **Démarrer > Programmes > Accessoires > Outils Système > gestion des sauvegardes**

- Dans l'onglet bienvenue choisissez **Assistant sauvegarde**.

- La fenêtre Assistance sauvegarde s'ouvre, cliquez sur **Suivant**

- Choisissez **ne sauvegarder que les données sur l'état du système** dans la demande **choisir un média**.

- Cliquez sur **parcourir** puis sélectionnez votre disque local (ex : c : -)

- Créez un dossier **sauvegardes**.

- Tapez un nom de fichier : ex : **registre 01-01-2005** puis cliquez sur ouvrir.

- Un écran s'affiche.

- Cliquez sur **terminer** lorsque l'écran récapitulatif de vos options de sauvegarde s'affiche. La sauvegarde est alors lancée, elle dure environ 3 minutes et dépend de la puissance de votre ordinateur et de la taille de votre base de registres.

- Cliquez sur **fermer**.

Source : <http://www.vulgarisation-informatique.com/faq-327--sauvegarder-base-registres.php>.

Distribution interdite sans accord écrit d'Anthony ROSSETTO (<http://www.vulgarisation-informatique.com/contact.php>)